
Tsiganes

Une tenace résistance à l'assimilation

Bernard Leblon

Evoluant dans les pays du pourtour de la Méditerranée, les Tsiganes représentent, de toutes les minorités de cette région, une des plus marginalisées. Ils constituent une ethnie d'origine indienne dont l'histoire, dans sa première phase, a gardé quelques mystères. On sait cependant qu'ils viennent du nord-ouest de l'Inde et qu'ils ont séjourné assez longtemps en Iran, où ils se trouvaient probablement entre le XIème et le XIIIème siècle, avant de continuer leur route vers l'Occident, en longeant le Caucase et en traversant l'Arménie et l'Anatolie.

C'est précisément sur les bords de la Méditerranée que se termine cette sorte de préhistoire. Dès le début du XIVème siècle, des voyageurs occidentaux qui se rendent en Terre Sainte nous ont laissé des descriptions d'une population étrange, qui campe sous la teute ou dans des cavernes, en Crète et dans le Péloponnèse, près du port de Modon (aujourd'hui Methone), dans une région appelée Gyppe, Gypte, ou la Petite Egypte. Les Grecs les ont baptisés *Atsingani*, du nom d'une ancienne secte manichéenne, et c'est de là que vient le terme générique *Tsiganes* que nous employons aujourd'hui. Quand au nom de la *Petite Egypte* que les Tsiganes évoqueront fréquemment lors de leur arrivée dans les pays de l'Europe de l'Ouest, au début du XVè siècle, il entraînera d'emblée une confusion avec l'Egypte, d'où des appellations actuelles telles que *Gypsies*, *Gitanos* et *Gitans*. Le mot *Gitan*, utilisé en France, est dérivé du mot espagnol *Gitano* et celui-ci d'une forme populaire *Egiptano* (Egyptien). En Espagne, les troupes tsiganes qui arrivent vers la fin du XVème siècle — à partir de 1485 —

ne mentionnent plus la petite Egypte, mais simplement la Grèce et c'est la raison pour laquelle les *Constitutions de Catalogne*, de 1512, les appellent à la fois *Greco*, *Egyptiens* et *Bohémiens*. Le dernier terme, utilisé en Aragon et, pendant très longtemps, en France, s'explique par le fait que les premières caravanes exhibaient des sauf-conduits qui leur avaient été délivrés par Sigismond de Luxembourg, roi de Bohême (1419-1437) et empereur des Romains (1433-1437).

Depuis l'Iran, l'exode des Tsiganes, provoqué vraisemblablement par les invasions turques et mongoles, ne s'est pas effectué uniquement vers l'ouest. Certains groupes sont descendus à travers les pays arabes, en Irak, en Syrie, au Liban, en Egypte — on les repère dans la vallée du Nil dès le XVI^{ème} siècle — et jusqu'au Soudan. Contrairement à ce qui a été parfois affirmé par des amateurs d'hypothèses induits en erreur par le nom d'*Egyptiens* répandu en Europe, ils n'ont pas fait le tour de la Méditerranée par le sud et ne sont pas arrivés en Espagne au VIII^{ème} siècle, lors de la conquête musulmane. Il est, d'ailleurs, aisé de vérifier que les Tsiganes du Maghreb sont des Gitans originaires d'Andalousie.

I - La Méditerranée orientale

1 - Les pays arabes

Nous sommes contraints de remonter à la «préhistoire», car l'histoire même des Tsiganes du Proche-Orient reste très mal connue, en dépit des travaux de De Goedje, qui datent du début du siècle et continuent à faire autorité¹. En effet, les légendes et les rapprochements de noms contribuent à entretenir le mystère, ainsi qu'une certaine tendance des Tsiganes eux-mêmes à mythifier leurs origines ou à s'identifier à des ethnies plus prestigieuses. Il faut ajouter à cela que, dans les pays arabes, ces nomades sont passés plus facilement inaperçus et qu'ils ont été fréquemment confondus avec les Bédouins. Les historiens arabes les ont assimilés aux Jât ou Djât nomades de l'Inde du Nord, mercenaires au service des Arabes lors de la conquête de l'Irak, au VII^{ème} siècle et les ont nommés Zott².

Puisqu'il va s'agir de musique, comment ne pas rappeler l'épisode de la vie du roi sassanide Bahràm V, dit *Gôr* ou *Djûr* (l'Onagre), rapporté à la fois par l'historien arabe Hamza d'Ispahan, au milieu du Xe siècle, et par le poète persan Firdûsi (ou Ferdowsi), dans son *Livre des Rois* (*Châh-nâmè*) achevé en 1010? Selon cette anecdote, qui a tous les aspects d'une légende, Bahràm, ému par les plaintes de ses sujets les plus démunis, qui réclamaient de la musique pour faire la fête

comme les riches, aurait obtenu de son beau-père, le roi Shankal de Canoge (Kannauj), l'envoi de dix à douze mille musiciens indiens, appelés *Zott*, selon Hamza, ou *Lîri*, d'après Firdusi. Lorsqu'ils arrivèrent, Bahrâm leur fit donner de quoi vivre en cultivant la terre: un âne, un bœuf et mille charges de blé à chacun. Cependant, il les vit paraître devant lui, au bout d'un an, complètement affamés, car ils s'étaient contentés de manger leurs bœufs et leur blé. Irrité, le souverain leur conseilla de mettre des cordes de soie à leurs instruments et de déguerpir sur leurs ânes. Cette histoire édifiante nous ferait remonter, cette fois, jusqu'au Ve siècle, puisque Bahrâm V régna en Perse entre 420 et 436. Bien entendu, il faut considérer ce genre de documents avec beaucoup de circonspection. En revanche, il n'est pas impossible que des Tsiganes, déjà musiciens en Iran, se soient répandus dans les pays arabes dès le VIIe siècle, lors de la conquête de ce pays. L'attitude de l'Islam à l'égard de la musique et le mépris traditionnel des Arabes pour les musiciens professionnels ont vraisemblablement favorisé la spécialisation des Tsiganes dans cette activité. C'est ainsi que, dans les pays du Proche-Orient et en Egypte, tout en pratiquant les mêmes métiers traditionnels qu'en Europe: la forge, le commerce de chevaux, la vente ambulante, etc., ils sont surtout connus comme musiciens.

En Irak, on les appelle *Kaouli* — c'est-à-dire originaires de Kaboul, en Afghanistan —, en Syrie *Kurbat* (vagabonds) et *Nawar* en Palestine et au Liban. Le mot *Nûri* (singulier de *Nawar*) viendrait du nom des fameux *Lîri* évoqués par Firdusi. Le clan des *Nawar* est également représenté en Egypte, où ils exercent leurs talents dans le domaine artistique. C'est surtout parmi eux que se recrutent les danseuses dites *ghawazi*. Les autres groupes représentés en Egypte sont les *Ghadjar*, installés au nord du pays où ils exercent divers métiers, en particulier celui de tisserands; Les *Halab*, dont le nom est lié à la ville d'Alep, en Syrie, répandus du Delta jusqu'au Soudan, forgerons, marchands de chevaux, forains ou devins, et les *Bahlawanat*, artistes, acrobates ou montreurs d'animaux savants. Parmi les *Bahlawanat*, on trouve également des danseuses *ghawazi* et certaines familles d'Abou Djoûd, près de Louxor, se sont alliées avec des familles de musiciens professionnels *Mataqil*, d'origine soudanaise. Il existe encore d'autres groupes, comme les *Djamasi* et les *Masâlib*, dont l'identité tsigane reste problématique.

D'une façon générale, les Tsiganes sont marginalisés en Egypte, comme dans les autres pays arabes, et, ici, les activités exhibitionnistes des femmes, danseuses *ghawazi* ou chanteuses, contribuent fortement à susciter le mépris de la société paysanne. Notons, enfin, que grâce à Alain Weber, les musiciens tziganes de Haute-Egypte sont aujourd'hui bien connus en Europe et, en particulier, en France³.

2 - La Turquie et les pays balkaniques

Plus encore que pour les pays arabes, les informations concernant les Tsiganes de Turquie sont rarissimes. Après l'Iran, il s'agit pourtant d'un pays qui a joué un rôle considérable dans la constitution du bagage musical des Tsiganes d'Europe. Lors de leur arrivée en Occident, ces derniers s'empressent de déclarer qu'ils avaient été chassés de leur pays, la «Petite Egypte», par les envahisseurs ottomans et il est vrai que l'exode spectaculaire du début du XV^{ème} siècle correspond à la chute de l'Empire byzantin. Cependant, au siècle suivant, on pourra observer que les Tsiganes font de la musique aussi bien pour les pachas turcs qui occupent une partie de la Hongrie que pour les seigneurs magyars qui tentent de leur résister. Les voyageurs de l'époque notent que ces musiciens tsiganes jouent du luth «à la manière turque» et c'est évidemment grâce à eux que les influences orientales vont circuler depuis les Balkans à travers l'Europe Centrale.

Aujourd'hui, en Turquie, les Tsiganes sont répartis en trois groupes bien distincts: les *Posa*, les *Mitrîp* et les *Karaçi*. Les *Posa* sont installés principalement dans le nord du pays, aux confins du Caucase, dans la province d'Artvin, ainsi qu'à Kars, Agri, Erzurum, etc. Les Arméniens les appellent *Boscha* et ce nom, tout comme *Posa*, prend volontiers une connotation péjorative dans la bouche des Non-Tsiganes. Linguistiquement, ils se rattachent aux groupes tsiganes européens, alors que les *Karaçi* sont plus proches des Tsiganes des pays arabes. Bieu que leur nom soit parfois utilisé en Turquie pour désigner les nomades, de nombreux *Posa* sont sédentaires et vivent dans les villes (Artvin, Savaş, Ardanuç, Olur), d'où ils émigrent temporairement pour les travaux saisonniers, comme la cueillette du thé dans les régions côtières. Certains sont définitivement fixés dans les agglomérations, où ils exercent les métiers de cordonniers ou cireurs de chaussures et parfois même des professions telles que celles d'enseignants ou d'ingénieurs, comme à Artvin. Beaucoup sont musiciens, joueurs de tambour (*davul*) et de hautbois (*zurna*) ou encore fabricants de tamis, étameurs, marchands de textiles et de mercerie⁴.

Les *Mitrîp* se trouvent à l'est, le long des frontières avec l'Iran et l'Irak, et ils ont tendance à s'assimiler aux Kurdes, dont ils parlent la langue. Cependant, leur métier de musiciens, joueurs de *davul* et de *zurna* est considéré comme une activité dégradante par les Kurdes, pour qui elle est réservée aux Tsiganes. D'autres groupes de musiciens sont désignés sous le nom d'*Asik* ou *Asih*, qu'ils soient tsiganes ou non. Il s'agit des chanteurs de ballades populaires qui s'accompagnent avec le saz. Dans les régions de Mardin, Siirt et Batman, les *Mitrîp* jouent également du violon triangulaire appelé *kemençe*. Autrefois, ceux de

Van fabriquaient des brosses et des tamis ou exhibaient des animaux savants (ours et singes). Aujourd'hui, ces activités ont disparu et beaucoup possèdent des boutiques⁵.

Les *Karaçi*, qui se nomment eux-mêmes *Dom*, sont répandus à l'ouest de la Turquie, en Iran, en Irak et en Syrie. En partie sédentaires, ils sont réputés comme musiciens, mais sont aussi cochers, fabricants de tamis, vanniers, étameurs, chaudronniers, ou soignent les dents, tout comme les *Mitrîp*, d'ailleurs.

Sur le plan religieux, les *Karaçi* sont plutôt musulmans sunnites, comme les *Posa* et les *Mitrîp*, mais, en Arménie, les *Posa* sont chrétiens et les *Karaçi* sont désignés comme chiites.

Apparus dans les Balkans vers 1323, les Tsiganes s'installent dans l'ensemble des régions de l'Empire ottoman qui deviendront plus tard l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie et la Yougoslavie. D'après Ibrahim Krosi, folkloriste yougoslave, les Ottomans, qui avaient organisé une société de type féodal fondée sur l'agriculture, obligeaient les Tsiganes à travailler sur les terres des beys et des aghas, d'où une détérioration de leur situation. Il fait remarquer que leurs droits légitimes ont toujours été bafoués jusqu'à l'avènement de Tito, alors que, dans la Yougoslavie socialiste, leur langue maternelle est pratiquée dans l'enseignement, dans la presse, sur les lieux de travail et dans diverses institutions⁶. Pourtant, actuellement, les Tsiganes yougoslaves continuent de lutter pour obtenir le statut de minorité nationale dans le cadre d'un renouvellement de la Constitution. Ceci leur permettrait d'avoir des représentants au parlement fédéral, dans les républiques et au niveau local. Ils espèrent ainsi pouvoir garantir le maintien de leur culture et de leur langue, tout en améliorant leurs conditions de vie. Regroupés notamment à Nis, Skopje, Belgrade, Sombor, etc. les Tsiganes de Yougoslavie travaillent principalement comme forgerons, fabricants d'objets de bois ou musiciens.

En Grèce, les principaux groupes sont les *Handouroura*, musulmans, installés dans le nord; les *Phitsira*, vanniers ou rempailleurs de chaises, qui vivent sous la tente et sont très souvent musiciens; les *Philipitzei*, commerçants et surtout marchands de tapis, qui vivent dans des maisons et sont propriétaires de magasins; les *Toumoutzoia*, qui s'emploient à la cueillette du tabac; les *Tsambassides* (ou *Tsampassis*), marchands de bestiaux sur les marchés et les *Aitzia*, montreurs d'ours. D'après un document publié par la *Revue des Etudes Tsiganes* en 1968, la plupart de ces Tsiganes seraient arrivés en Grèce après 1922, en provenance d'Asie Mineure, et seul un faible pourcentage d'entre eux aurait adopté la nationalité hellénique⁷.

Une étude plus récente fait observer que la coexistence avec les

Non-Tsiganes a été généralement harmonieuse en Grèce, à cause des métiers que les Tsiganes étaient seuls à pratiquer jusqu'au XIX^{ème} siècle: chaudronniers, fabricants de chaises, maréchaux-ferrants, ainsi que grâce à leurs activités artistiques, qui ont considérablement contribué au maintien et à l'enrichissement de la musique traditionnelle grecque. Toutefois, les bouleversements politiques et économiques du monde moderne ont complètement modifié cet équilibre, ici comme ailleurs, et ce n'est qu'à une époque très récente que le gouvernement a commencé à se préoccuper de l'intégration des Tsiganes. Tout, ou presque, reste à faire dans les domaines du logement, des équipements collectifs et de la scolarisation⁸. La Constitution de 1975 a marqué la fin d'une longue période de ségrégation et, depuis cette date, les Tsiganes grecs sont des citoyens à part entière. Pourtant, les communautés sont encore séparées par bien des préjugés: la méfiance et les conflits sont toujours d'actualité⁹.

Dans le domaine musical, d'après Nick Davanellos¹⁰, des instruments devenus aussi populaires que la *pipiza* (la flûte de roseau) et le *daouli* (un tambour plat) auraient été introduits en Grèce par les Tsiganes. Ce sont eux, également, qui auraient importé la clarinette depuis la Turquie, au début du XIX^{ème} siècle. Pour les Grecs, «musicien» et «Tsigane» sont deux termes synonymes et Nick Davanellos explique leur mépris pour les musiciens professionnels par le fait que les danseurs avaient l'habitude de coller des billets ou des pièces de monnaie sur le front en sueur des musiciens et que gagner sa vie de cette façon leur paraissait humiliant.

La musique tzigane joue également un rôle très important en Bulgarie, où elle apparaît même comme un élément subversif par rapport au pouvoir socialiste, d'après une très intéressante étude de Carol Silverman, de l'Université de l'Orégon¹¹. En effet, les chansons de rue des musiciens tsiganes sont souvent satiriques et le fait même de pratiquer certaines musiques constitue une forme de contestation, car l'Etat bulgare, dans sa volonté d'épurer la musique folklorique de toute influence étrangère, a interdit la danse *kjuchek*, en raison de ses origines turques, ainsi que le hautbois à double anche appelé *zurna*, déjà rencontré en Turquie et connu dans tous les pays balkaniques. En dépit des interdictions officielles, ces musiques restent très populaires et les Tsiganes sont de toutes les fêtes locales ou privées: mariages, baptêmes, fêtes religieuses, départ des soldats, etc. Ce rôle traditionnel joué par cette minorité, depuis son arrivée, dans tous les pays d'Europe centrale et méridionale, a fortement contribué à «tsiganiser» les musiques populaires, qui ont fini par acquérir un certain «air de famille», y compris chez les Juifs ashkenazes.

En dehors de la musique, les Tsiganes bulgares sont également réputés pour la bonne aventure, le commerce des chevaux, le dressage

des ours ou d'autres animaux, les exercices acrobatiques de foire, le travail des métaux et du bois, la fabrication de tamis, peignes, paniers, chaussures... et les travaux agricoles saisonniers. A partir des années 50, le gouvernement les a incités à exercer des emplois d'Etat salariés, comme cantonniers ou nettoyeurs dans les chemins de fer. Comme indice de l'amélioration de leur situation depuis la révolution socialiste, les Bulgares citent des cas de Tsiganes devenus enseignants, ingénieurs ou membres du Parti. Parallèlement, dans le cadre de cette politique d'intégration, dans les années 70, on a contraint les Tsiganes et les *Pomak* (musulmans de langue bulgare) à abandonner leurs noms musulmans et à adopter des substituts bulgares. A partir de cette époque, les Tsiganes ne sont plus considérés comme un groupe ethnique particulier, leur nom disparaît des publications, l'emploi de la langue est proscrit et le gouvernement brûle des manuscrits de pièces de théâtre écrits en romani. Les groupes de musique, de danse ou de théâtre tsiganes, comme le *Romski Teatu*, ont disparu dans les années 60 et le journal *Nevo Drom* (Nouvelle Route), qui s'appelle maintenant *Novi Put*, est rédigé entièrement en bulgare. Par ailleurs, depuis les années 50, le gouvernement socialiste a eutamé une politique de relogement obligatoire des Tsiganes de Sofia en faisant démolir les quartiers anciens, où ils avaient souvent construit eux-mêmes leurs logements.

Ici comme ailleurs, la résistance des Tsiganes à l'assimilation prend des formes diverses. Elle se manifeste à travers la musique, on l'a vu, dans le maintien des traditions et des pratiques religieuses, musulmanes ou chrétiennes, comme dans l'exercice d'activités parallèles relevant du marché noir. Carol Silverman rapporte une blague, populaire dans les Balkans, qui illustre bien cette attitude rebelle:

Un Tsigane est sur une route, en train de frapper son âne avec un bâton en criant: — «Sois un cheval! Sois un cheval!» Un policier s'approche en lui disant: — «Comment peux-tu être assez stupide pour croire que tu peux changer un âne en cheval?» Et le Tsigane lui répond: — «Eh bien, si on peut transformer un Tsigane en Bulgare, on peut certainement faire d'un âne un cheval»¹².

II - La Méditerranée occidentale

I - L'Italie

Lors de l'arrivée des Tsiganes en Europe Occidentale, au début du XV^{ème} siècle, l'Italie constitua une étape importante. Comme les troupes de «Petite Egypte» se disaient classées de leur pays par les

Turcs et demandaient aux pays chrétiens asile et protection, après les sauf-conduits de l'empereur Sigismond, il leur fallait la caution du Pape et ils se mirent en route vers Rome. Dans sa Chronique de Bologne, Muratori évoque leur passage dans cette ville, au mois de juillet 1422, et fait part de sa répulsion:

*Si erano la piu brutta gente che se vedesse mai de za*¹³.

Par ailleurs, afin de circuler librement et d'obtenir quelques aumônes, les Tsiganes adoptent le statut de pèlerins. Ils racontent que le Pape les a condamnés à un pèlerinage de sept ans, en guise de pénitence, et ils affirmeront souvent que le but de leur voyage est Rome ou Saint-Jacques-de-Compostelle. Plus tard, lorsque les populations sédentaires trouveront que les pèlerinages ont assez duré, les Etats italiens décideront, comme la plupart des pays européens, d'expulser les Tsiganes et parfois même de les pendre ou de les envoyer aux galères. Pourtant, en 1570, au temps de Pie V, quatre religieux protesteront contre l'arrestation de nombreux *Zingari* destinés aux galères pontificales en faisant observer que, jusqu'alors, leur présence avait été tolérée dans les Etats de l'Eglise et le Pape devra s'incliner¹⁴.

Les Tsiganes italiens de la première vague, ou *Sinti*, resteront donc nomades en vertu des lois d'expulsion, comme leurs cousins Manouches (*Mànus*) d'Allemagne (*Gackané*) ou de France (*Valstiké*). Aujourd'hui, d'autres Tsiganes les ont rejoints dans la Péninsule, comme les *Rom* des sous-groupes *Kalderasa* (chaudronniers) et *Lovara* (maquignons), venus d'Europe Centrale, et les *Xoraxané* (Turcs) des sous-groupes *Arlije*, *Gurbéti* et *Armeta*, arrivés plus récemment de Yougoslavie ou d'Albanie.

Bien que tous ces Tsiganes soient conjointement marginalisés par les Italiens, comme ils le sont, d'ailleurs, dans les autres pays européens, il existe, entre les différents groupes, d'importantes discriminations, chacun d'entre eux méprisant les autres. Leurs activités sont différentes, ainsi que leur code de conduite lorsqu'ils vont travailler, vendre ou mendier dans des secteurs occupés par d'autres Tsiganes¹⁵.

Dans le Piémont, beaucoup de *Sinti* portent des noms français, comme Laforêt, De La Garenne, Du Bois, La Fleur, De Bané. Leurs métiers traditionnels tournent autour du spectacle forain: le cirque (comme, en France, la célèbre famille Bouglione) ou les parcs d'attraction. Parmi les autres activités, moins répandues, on peut citer la vannerie, le rempaillage des elaises, la vente au porte-à-porte, la bonne aventure et la mendicité. Contrairement à d'autres *Sinti* et *Mànus*, les Piémontais ne sont pas musiciens et n'élèvent pas de chevaux¹⁶.

Dans une étude récente, Sergio Franzese observe que la situation socioculturelle de ces Tsiganes est très préoccupante, car la disparition de leur langue, de leur culture et de leur système de valeurs traditionnel

n'est compensée par aucune acquisition et favorise une marginalisation toujours plus importante. Ceci l'amène à poser une question fondamentale:

*Comment tenter de mettre un frein au phénomène de déculturation en cours, pour sauvegarder et rétablir les traditions des Sinti piémontais afin qu'ils puissent résister à la confrontation avec une société moderne et industrialisée?*¹⁷

L'outil législatif approprié existe, dans ce cas précis, puisqu'on a pu utiliser une loi régionale concernant la protection des cultures locales pour financer des études et des recherches sur la culture et la langue des Sinti piémontais, ce qui équivaut, selon Sergio Franzese, «à une reconnaissance implicite de ce groupe comme minorité ethnique, à côté des communautés de langue piémontaise, française, franco-provençale et d'oe».

2 - L'Espagne

Nous savons déjà que les Tsiganes d'Espagne, appelés Gitans ou *Kalé* (Noirs), ne sont pas arrivés par le sud. Ceux de «Petite Egypte» franchissent les Pyrénées à partir de 1425 et ceux qui se disent «de Grèce» arrivent en Catalogne à partir de 1485. Pendant quelques décennies, les pèlerins «égyptiens» ou «grecs» circulent à travers la Péninsule ibérique dans des conditions presque idylliques. Le premier vol est commis par les habitants d'Alagon, en Aragon, au détriment du comte Thomas de Petite Egypte: ils lui ont volé deux superbes chiens, un danois blanc avec une oreille noire et un lévrier blanc. Le roi Alphonse V interviendra, à la demande de l'intéressé, pour ordonner la restitution immédiate de ses animaux de compagnie. Un peu plus tard, plusieurs «comtes» et même un «duc» de «Petite Egypte» sont reçus princièrement par le connétable don Miguel Lucas de Iranzo, les uns dans son palais de Jaén, les autres dans sa résidence d'Andújar, en Andalousie.

Cependant, les choses ne vont pas tarder à se gâter et, en 1499, les Rois Catholiques signent la première pragmatique contre les Gitans. Ils leur laissent encore le choix entre se fixer et gagner leur vie honnêtement, à la sueur de leur front, ou disparaître à jamais, mais ils prévoient toute une escalade de sanctions en cas d'infraction et de récidive: fouet, oreilles tranchées et esclavage à vie. Ces injonctions n'ayant pas eu d'effet, leurs successeurs vont patiemment mettre sur pied une tactique d'élimination par assimilation à peu près unique en Europe.

Dès 1633, la lutte contre le particularisme gitan sous toutes ses formes — costume, langue, musique — est entamée et, au début du XVIII^{ème} siècle, le premier objectif est atteint: tous les Gitans

d'Espagne sont disséminés dans des «résidences» spécialement désignées, à raison d'une famille pour cent habitants, placés sous haute surveillance et soumis à de multiples interdictions. L'usage d'une langue et d'un costume particulier sont, évidemment, prohibés; de plus, les Gitans n'ont pas le droit de se réunir ou de se fréquenter et ils ne peuvent avoir d'autres activités que les travaux des champs. Toutes ces clauses sont sanctionnées par des peines de six à huit ans de galères et tout Gitan qui se risquerait à sortir de son lieu de résidence encourt irrémédiablement la peine de mort. La loi de 1746 prévoit même que les représentants de l'ordre pourront tirer à vue et éliminer les récalcitrants comme du vulgaire gibier.

En dépit de ces mesures draconiennes, les Gitans, que les Espagnols ne considèrent pas, d'ailleurs, comme une ethnie particulière, mais simplement comme une secte de vagabonds, tardent trop à disparaître au goût de certains. Aussi, en 1749, après avoir obtenu du Pape la suppression du droit d'asile pour cette catégorie d'individus, l'Evêque d'Oviedo, Gouverneur du Conseil, organise l'arrestation générale des Gitans d'Espagne, qui vont être enchaînés, enfermés dans les arsenaux de la Marine et condamnés aux travaux forcés à perpétuité. A la suite de protestations diverses, émanant, en particulier, des autorités des anciens lieux de résidence, qui se plaignent d'être privés de leurs artisans, forgerons ou boulangers¹⁸, une partie des détenus seront relâchés, tandis que les plus malchanceux croupiront dans leurs bagnes pendant seize ans. Il faudra attendre 1783 pour que Charles III signe une loi un peu plus libérale et pour que les Gitans retrouvent quelques libertés, entre autres celle d'exercer le métier de leur choix et de pouvoir se déplacer.

A partir de cette époque, il n'y a plus, en Espagne, de législation visant spécialement les Gitans, même si, pendant la dictature franquiste, le Règlement de la Garde Civile recommande de les soumettre à une surveillance toute particulière.

Aujourd'hui, la discrimination officielle a disparu et les droits de la minorité gitane sont reconnus, en particulier dans le domaine culturel. Une association nationale, dirigée par Manuel Martín, *Presencia gitana*, et une fédération d'associations régionales, elle-même affiliée à l'organisation internationale tsigane, *Unión Romani*, présidée par Juan de Dios Ramírez Heredia, député européen, militent pour la promotion du peuple gitane. Toutes deux tentent de réhabiliter la langue gitane, le *kaló*, en voie de disparition totale, à travers des traductions diverses: la Constitution espagnole et la dernière décision européenne à l'égard des droits des minorités pour *Unión Romani*, *La famille de Pascual Duarte*, roman de Camilo José Cela, pour *Presencia Gitana*, qui publie, par ailleurs, une collection de documents ou de dossiers sur les problèmes de la communauté gitane. De son côté, *Unión Romani* édite un bi-

mensuel, *Nevipens Romani*, destiné à la diffusion des informations concernant les Gitans d'Espagne et le monde tsigane en général. Cet organe de liaison a bien souvent l'occasion de dénoncer les manifestations de racisme qui s'exercent au détriment de la communauté: quartiers gitans brûlés ou dévastés par la population locale, comme à Martos ou à Mancha Real (Province de Jaén), manifestations hostiles pour empêcher le relogement des Gitans dans certains quartiers ou pour interdire à leurs enfants l'accès de l'école, etc.

Selon des enquêtes récentes, le mouvement de racisme anti-gitan qui déferle actuellement sur l'Europe est loin d'épargner l'Espagne, où environ 50% de la population avoue ses préjugés à l'égard de cette communauté. En fait, la situation est très diverse selon les régions et la catégorie d'individus concernés. S'il s'agit des professionnels du Flamenco, qui appartiennent généralement à des familles bien intégrées depuis plusieurs siècles dans la Basse Andalousie et parfois aisées, ils sont assez souvent — comme à Jerez, par exemple — l'orgueil de la région. En revanche en ce qui concerne, la majorité de la communauté gitane, marginalisée et rejetée dans les bidonvilles ou dans les nouvelles zones d'habitation de la périphérie des grandes villes, acculée à la misère, à la délinquance et au fléau de la drogue, le phénomène de rejet est presque universel.

3 - La France

L'arrivée des premiers Tsiganes au XVe siècle et leur histoire dans notre pays a été étudiée en détail par le grand tsiganologue François de Vaux de Foletier¹⁹. Nos Tsiganes de la première vague, Manouches (*Mànus*) ou *Sinti* continuent à circuler de ville en ville, à l'intérieur de circuits généralement bien délimités. Ils stationnent pendant quatre ou cinq jours, là où ils peuvent, et pratiquent la vente au portc à porte, la vannerie, le rempaillage, ainsi que diverses activités artisanales. Beaucoup sont musiciens et l'on sait qu'ils ont créé chez nous, grâce à la personnalité exceptionnelle de Django Reinhardt, une nouvelle forme de jazz²⁰.

A partir de la Révolution française, quelques années après la dernière loi espagnole, signée par Charles III en 1783, qui rendait aux Gitans — sédentarisés par la force, on le sait — la possibilité de se déplacer, les premiers maquignons et tondeurs d'animaux de Barcelone arrivent à Perpignan, où ils s'installent. A leur suite, de nombreux Gitans du sous-groupe catalan passent la frontière et se répandent dans une grande partie du midi de la France, où ils vont se fixer, en particulier autour de Toulouse, Carcassonne, Lézignan, Narbonne, Béziers, Montpellier, Nîmes, Arles, Avignon et, bien entendu, dans les

Pyrénées Orientales. Les Gitans andalous arriveront plus tard, en suivant les différents exodes des habitants des provinces du sud et, en particulier, à partir de 1962, avec les rapatriés d'Algérie. Beaucoup d'entre eux sont installés autour de Marseille, mais on en trouve également un peu partout dans le midi.

Quant au groupe *Rom*, originaire d'Europe Centrale, il apparaît en France principalement au début du XX^{ème} siècle, après la Révolution russe, et s'installe surtout dans la région parisienne, autour de Montreuil, mais également en Provence et sur la Côte d'Azur.

Les activités, habitudes, coutumes et langues de ces divers groupes sont assez différentes et ils ne cohabitent pas très volontiers. Dans les cités qui leur sont réservées comme sur les terrains de stationnement, des séparations hiérarchiques sont très visibles. Des conflits éclatent, parfois, même entre les sous-groupes catalan et andalou, pourtant très proches. Au delà des différences culturelles, le fossé qui sépare nomades et sédentaires est profond. Les alliances entre les divers groupes sont possibles lorsque les conditions de vie sont les mêmes. Par contre, on préfère rester entre sédentaires ou entre voyageurs.

Pour les voyageurs, nomades ou semi-nomades, le grand problème a toujours été le stationnement. Pendant les années 60, le Ministère de l'intérieur a adressé plusieurs circulaires aux maires pour leur rappeler que l'interdiction de stationner sur l'ensemble du territoire de la commune est illégale et a tenté de favoriser la création d'aires de stationnement. Aujourd'hui encore, lorsque des Tsiganes s'arrêtent sur des aires aménagées au bord des routes à l'intention des touristes, le service de l'Équipement n'hésite pas à leur couper l'eau pour les inciter à s'en aller. De plus en plus, les itinérants sont rejetés loin du centre ville, dans des endroits sans eau, souvent insalubres, et des grosses pierres sont placées dans les endroits propices pour les empêcher d'y stationner. Lorsque des familles manouches s'associent pour acheter leur propre terrain, la municipalité concernée s'efforce généralement de s'en débarrasser par tous les moyens: en interdisant les forages, en refusant les permis de construire, etc.

Entre 1912 et 1971, les voyageurs sans domicile fixe (S.D.F.) devaient être en possession d'un carnet anthropométrique, comme les repris de justice interdits de séjour, et ils étaient obligés de le faire viser par la gendarmerie lors de chaque étape. La loi du 3 janvier 1969 a remplacé le carnet infamant par trois types de documents: le livret spécial de circulation, destiné surtout aux forains et renouvelable tous les deux ans, le livret de circulation, réservé aux voyageurs sans domicile fixe, dits caravaniers, valable pour deux ans, mais qu'il faut faire viser tous les six mois et, enfin, le carnet de circulation pour ceux qui ne peuvent justifier de ressources régulières. Ce dernier document est également valable pour deux ans, mais doit faire l'objet d'un visa

mensuel.

En dépit de ces tracasseries et des éternels problèmes de stationnement, on peut considérer, aujourd'hui, que la situation des nomades est plutôt meilleure que celle des sédentaires, du groupe gitan en particulier, souvent parqués dans des cités ghettos. Après la disparition des activités traditionnelles, comme la tonte et le maquignonage, remplacées plus tard par la récupération de la ferraille, aujourd'hui en déclin, ces derniers subissent un processus de marginalisation et de paupérisation qui les livre, là aussi, à l'engrenage de la drogue et de la délinquance.

Vers une structuration de la communauté

On vient de voir que les situations et les caractéristiques des Tsiganes disséminés autour de la Méditerranée sont très diverses. Combien sont-ils? Il est très difficile de répondre à cette question, car les estimations sont très approximatives et varient considérablement d'une source à l'autre. D'après le dossier établi en 1985 par Jean-Pierre Liégeois pour le Conseil de l'Europe²¹, les Tsiganes et voyageurs seraient entre 300.000 et 450.000 en Espagne, entre 220.000 et 300.000 en France, entre 90.000 et 120.000 en Grèce (150.000 selon d'autres sources), et entre 60.000 et 90.000 en Italie. On a par ailleurs des estimations assez élastiques en ce qui concerne la Bulgarie (entre 260.000 et 450.000), plus précises pour la Turquie (620.000); en revanche, il est difficile de se faire une idée, même vague, pour les pays arabes où seul le chiffre de 40.000 peut être avancé pour l'Égypte au début du siècle. Ce chiffre est à considérer avec la plus grande prudence, tout autant que celui de 10.000 pour l'Iran.

Il faut signaler, d'autre part, que les bouleversements apparus dernièrement dans l'Europe de l'Est vont probablement intensifier les mouvements migratoires amorcés depuis au moins une dizaine d'années: Tsiganes yougoslaves en Italie et en France, Gitans portugais en Espagne, etc. Bientôt, l'ouverture des frontières européennes va peut-être accélérer les mouvements internes, mais il est vrai que les frontières n'ont jamais vraiment arrêté les Tsiganes!

Rappelons enfin que, depuis le premier congrès mondial des Tsiganes, qui s'est déroulé à Londres en 1971, des comités nationaux se sont créés dans au moins vingt-cinq pays. Les Tsiganes ont fini par adopter un hymne, un drapeau et travaillent à la mise au point d'une langue commune.

L'union des *Rom* (*Romani Union*), née au congrès de Genève en 1978, a été reconnue par les Nations Unies en 1979 et, récemment, le